



SERVICE D'AIDE ET DE TRAITEMENT  
EN APPRENTISSAGE SOCIAL (S.A.T.A.S.)

RAPPORT ANNUEL 2008-2009

PORTRAIT DE L'ORGANISME PRÉSENTÉ  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, À LA DIRECTION  
ET AUX INTERVENANTS

PAR BENJAMIN AUDET, SYLVIE BRISSON  
ET JOËL LIRETTE

22 juin 2009



## MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Amis, Amies dans le travail,

Nous venons de terminer notre 10<sup>e</sup> année avec S.A.T.A.S. en tenant le cap sur notre objectif principal, soit de mettre en œuvre des programmes de prévention, de sensibilisation et de traitement afin de contrer le phénomène de la violence sous toutes ses formes mais aussi de le gérer en ne cédant pas à une ambiance quelquefois morose pouvant être générée de la part de certains participants. Des hommes avec cette problématique qui la reconnaissent du bout des lèvres, tant le problème que les effets sur eux-mêmes, leur environnement, en niant les contacts difficiles et parfois violents envers leur conjoint /conjointe et leurs proches.

L'exécutif de S.A.T.A.S. soutient la façon dont les intervenants s'impliquent dans l'éducation auprès des gens parfois lourdement hypothéqués, dans leurs actions reliées à la violence conjugale. Notre équipe a développé une expertise et on doit souligner leur doigté, leur écoute, leur compréhension, leur humanisme, le tout avec fermeté et sympathie.

Nos intervenants couvrent tout l'Abitibi-Témiscamingue, nos points de service rejoignent toutes les MRC et le conseil d'administration remercie et félicite toute l'équipe de S.A.T.A.S. pour leur implication, les résultats obtenus et leur visée optimiste de l'avenir. Le bon travail réalisé, les défis relevés, le professionnalisme démontré, l'enthousiasme manifesté contribuent à mettre tout en place pour un meilleur avenir.

Vic Ébacher  
Président du conseil d'administration

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Amos le 22 juin 2009

Mesdames,  
Messieurs,

Nous voilà de nouveau réunis afin de célébrer la fin d'une autre année financière. En effet, SATAS va compléter sa 11<sup>e</sup> année d'existence cet automne et nous sommes de plus en plus reconnus par nos pairs. Nous travaillons toujours à mettre en œuvre des programmes de prévention, de sensibilisation et de traitement afin de contrer le phénomène de la violence. Nos services sont orientés directement vers les gens qui exercent cette violence, ainsi nous intervenons à la base du problème.

Cette année, nous avons comme projet principal d'embaucher un coordonnateur qui aurait comme rôle premier de standardiser les trois (3) groupes, de superviser les intervenants et de développer le secteur de la MRC de la Vallée de l'Or. Suite à notre dotation, notre choix s'est arrêté sur monsieur Benjamin Audet. Il a su répondre à nos exigences et à nos attentes. Malheureusement, il a décidé de nous quitter en début juin. Nous tenons par contre à souligner son beau travail qui est en grande partie illustré dans le rapport du coordonnateur qui suit.

Comme projet pour l'année 2009-2010, nous voulons d'abord combler le poste de coordonnateur le plus rapidement possible, afin de poursuivre le travail entamé auprès des intervenants et des organismes. Par la suite, consolider nos acquis et rendre graduellement SATAS autonome à tous les niveaux. Nous sommes conscients que cela ne peut se faire en une seule année.

Pour clore, je tiens à remercier les intervenants de SATAS qui sont dans l'aventure depuis plusieurs années et également les membres du conseil d'administration. Un merci spécial au Ministère de la sécurité publique pour son implication dès nos débuts difficiles et rappelons-le, un important pourvoyeur de fonds, et ce, même avant que nous puissions bénéficier de subventions de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Bonne lecture

Serge Bécharde  
directeur général

## INTRODUCTION

Ce rapport d'activités vous présentera succinctement les réalisations du service effectuées durant l'année 2008 – 2009. La mission et les objectifs vous seront présentés. La description des activités ainsi que les résultats de celles-ci seront démontrés. Enfin, vous pourrez voir les finances de l'organisme.

### **Mission**

La mission du Service d'aide et de traitement en apprentissage social (SATAS) est de :

- mettre en oeuvre des programmes de prévention, de sensibilisation et de traitement afin de contrer le phénomène de la violence sous toutes ses formes;
- concevoir et mettre en application des initiatives ayant pour objet la promotion de comportements pacifiques et la prévention de la violence envers les personnes;
- offrir de l'aide et du soutien matériel, psychologique et moral aux personnes aux prises avec une problématique de mésadaptation sociale;
- prendre des moyens efficaces et nécessaires pour responsabiliser les individus et la communauté afin de susciter chez eux un meilleur contrôle social informel et une prise en charge accrue de leur destinée.

De cette mission découlent cinq objectifs généraux :

1. Mettre à la disposition des hommes ayant une problématique de violence conjugale un programme de traitement destiné à éliminer l'utilisation de la violence dans leurs relations.
2. Offrir la possibilité aux personnes ayant une problématique de violence envers leur conjointe de bénéficier d'une intervention spécialisée en Abitibi-Témiscamingue.
3. Mettre en place un groupe de soutien structuré pour favoriser un suivi à long terme.
4. Sensibiliser les intervenants et la population quant au phénomène de la violence conjugale.
5. Participer aux tables de concertation locale et régionale dans le but de travailler en complémentarité avec les différents organismes impliqués dans la lutte contre la violence conjugale.

## **Programmes et activités**

### **Programme de sensibilisation sur la violence auprès de la clientèle carcérale**

Depuis 2002, ce programme vise la prévention d'éventuelles agressions en informant les participants et en leur donnant des outils de base. Donc, le but de ce programme rejoint particulièrement la partie de la mission du SATAS : mettre en oeuvre des programmes de prévention et de sensibilisation.

Les objectifs généraux du programme sont de :

- faire prendre conscience des comportements violents;
- outiller la personne en lui apprenant des comportements alternatifs à la violence;
- améliorer les moyens de communication;
- amener les participants à faire un travail d'introspection quant aux conséquences des actes de violence posés sur les victimes;
- sensibiliser le participant à adopter des comportements et des attitudes favorisant des relations égalitaires;
- amener le participant à reconnaître le rôle qu'il doit jouer dans la résolution de conflits.

Le programme est offert un après-midi par semaine au pavillon de la détention d'Amos. Sous forme de groupe ouvert, les participants sont généralement recommandés par leur agent correctionnel pour avoir utilisé une certaine forme de violence. Ils peuvent aussi reconnaître avoir certains problèmes de comportements liés à la violence dans leurs relations.

## **Programme d'intervention auprès des conjoints ayant des comportements violents**

Depuis 1998, ce programme amène les conjoints ayant des comportements violents à comprendre leurs agissements et à les aider à se trouver des comportements alternatifs à la violence. Le programme se situe particulièrement dans la partie de la mission du SATAS : mettre en oeuvre des programmes de prévention, de sensibilisation et de traitement afin de contrer le phénomène de la violence sous toutes ses formes.

Il a comme objectifs généraux :

- que le participant reconnaisse ses comportements abusifs;
- que le participant reconnaisse et assume l'entière responsabilité de ses actions;
- que le participant comprenne mieux les rôles qu'il est invité à jouer dans sa vie;
- que le participant découvre des habiletés pour résoudre ses difficultés;
- que le participant trouve et utilise de nouvelles avenues pour l'expression de soi sans violence.

Sous la forme de groupe de traitement ouvert, il s'échelonne sur 15 semaines. Chaque rencontre est divisée en deux parties. La première partie de la rencontre consiste en un retour sur la semaine qui vient de passer où les intervenants écoutent, ils vérifient les acquisitions, ils les font exprimer et ils recadrent leurs interprétations. La deuxième est consacrée au partage de connaissances pratiques. Les intervenants, dans cette partie, vulgarisent et vérifient la compréhension. Les thèmes abordés, entre autres : la communication, la sexualité, le temps mort, le cycle de la violence, les conséquences de la violence, la gestion des conflits, etc. .

Les participants ayant terminé peuvent revenir dans le groupe pour se ressourcer ou pour travailler des objectifs plus précis dans le *bloc II*. Le ressourcement est offert pour qu'ils se remémorent les outils, pour écouter les autres ou pour parler de situations difficiles. Le *bloc II* est donné pour consolider des compétences, comme la communication, durant une période de 5 à 15 autres rencontres.

### **Activité d'été annuelle**

L'activité d'été annuelle a comme but de permettre aux participants de se ressourcer et vient rejoindre cette partie de la mission du SATAS : mettre en place un groupe de soutien structuré pour favoriser un suivi à long terme. L'activité n'a pas encore d'objectifs précis.

Cette activité a lieu depuis 3 ans et s'est faite habituellement dans le parc national d'Aigüebelle. Les participants qui ont complété le programme sont admis à cette activité. Elle se passe durant une journée durant laquelle différentes activités organisées et informelles se déroulent.

## Employés

Toutes les actions réalisées au cours de l'année ont été rendues possible par les efforts de tous les employés cités ci-dessous.

Nom	Titre	Secteur	Date d'entrée	Fin d'emploi
Adam Martin	co-animateur	Rouyn-Noranda	2008.04.17	remplaçant
Audet Benjamin	co-animateur	Rouyn-Noranda	2006.01.11	2008.06.20
Audet Benjamin	coordonnateur	Val d'Or	2008.08.04	
Bessette Stéphane	co-animateur	Rouyn-Noranda	2008.05.07	remplaçant
Bizier Joanie	étudiante	Amos	2008.06.10	2008.08.21
Brisson Sylvie	intervenante	Rouyn-Noranda	2003.02.26	
Lirette Joël	intervenant	Amos/Val d'Or	2004.04.19	
Rioux Marielle	co-animatrice	Amos	2008.05.01	remplaçante
Veillette Claudine	co-animatrice	Amos/Val d'Or	2007.06.18	2008.06.18

## **PARTENARIAT**

Plusieurs partenariats existent entre SATAS et des organisations du milieu. Ces organisations coopèrent en fournissant des ressources matérielles, humaines ou par des appuis. Tout d'abord, un partenariat financier important est celui avec l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue qui nous subventionne et sans qui nous ne pourrions fonctionner. Le Ministère de la sécurité publique se veut une ressource qui nous soutient financièrement depuis nos débuts, ils soutiennent le programme d'intervention auprès des conjoints ayant des comportements violents et le programme de sensibilisation à la violence sous toutes ses formes à l'Établissement de détention d'Amos. Nous avons une entente de service avec le Service Correctionnel du Canada qui nous réfère une clientèle. Le Centre résidentiel communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (CRCATNQ) est aussi un collaborateur que ce soit par le prêt de matériel, par la coordination des services, par la gestion financière, etc.

Un autre partenaire important est notre association soit le *Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence à cœur d'homme* qui soutient SATAS et plusieurs autres organisations par des représentations politiques et par le partage d'information.

### **Programme de sensibilisation**

Le programme de sensibilisation a comme partenaire principal le Ministère de la sécurité publique. Ce sont les agents correctionnels de l'Établissement de détention d'Amos qui dirigent la majorité des participants vers le programme.

### **Programme d'intervention**

Tous les partenaires et le type de partenariat sont décrits dans l'annexe A. Certains partenariats méritent d'être particulièrement soulignés. La collaboration avec la Protection de la jeunesse, point de service de La Sarre qui se réalise par le prêt d'un local pour les rencontres de groupe depuis plusieurs années. Aussi, les intervenantes de ce point de service recommandent souvent des participants au service. Par ailleurs, une relation de collaboration et de soutien s'est créée entre les intervenantes de ce point de service et l'intervenante de SATAS.

Un autre partenariat qui a bien fonctionné cette année est celui avec le CSSS d'Amos. Les intervenantes de l'accueil, orientation et évaluation du CLSC ont fait plusieurs recommandations. Elles ont été aussi en mesure d'écouter la satisfaction des participants ayant terminé le programme.

Enfin, le partenariat établi au cours des années avec les juges de la Cour criminelle de la région a continué cette année à bien fonctionner. L'orientation d'hommes au service nous permet d'avoir une participation continue. Aussi, ils sont souvent en mesure de constater les apports du programme pour les participants.

## ENGAGEMENT DE L'ORGANISME DANS SON MILIEU

Cette année encore, un engagement de SATAS dans son milieu est la participation à deux tables de concertations sur la violence faite aux femmes. En fait, il s'agit de la Table de concertation locale sur la violence faite aux femmes d'Amos et la Table de concertation régionale sur la violence faite aux femmes. L'engagement se fait par la participation aux discussions, à l'organisation d'activités, etc. Par exemple, l'intervenant d'Amos a fait une présentation à la Journée internationale des femmes.

L'engagement s'est fait aussi lors d'un colloque en juin 2008 organisé par la Table de concertation régionale sur la violence faite aux femmes. Les intervenants ont présenté le programme aux participants du colloque.

SATAS a été également présent lors des journées de la santé organisées par le Centre de santé de Kitcisakik et par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Dans le cadre d'un kiosque, un intervenant faisait la promotion du service auprès des gens qui participaient à ces journées.

Cette année, des présentations du service et des problématiques associées à la violence conjugale et à la masculinité ont été faites dans certains cours de techniques (sciences humaines, technique de soins infirmiers, technique d'intervention carcérale.). Ce sont plus de 90 étudiants qui ont été rencontrés.

Des comédiens de Rouyn-Noranda ont été rencontrés par l'intervenante de ce secteur pour leur expliquer la réalité de la violence conjugale vécue par les hommes. Ces comédiens voulaient créer une pièce démontrant la violence dans le couple.

Enfin, l'engagement s'est concrétisé par des recommandations vers d'autres programmes ou services. En effet, les intervenants, en collaboration avec les organisations, ont fait plusieurs références. Que ce soit pour des problèmes de toxicomanie, de relations de couples, de violence conjugale ou de santé mentale, les intervenants ont assuré une continuité de service pour les participants.

## RÉPONSES AUX BESOINS

### L'accessibilité au service

**Programme de sensibilisation.** Le programme de sensibilisation a été offert 41 semaines sur une possibilité de 52. Ce sont 8 rencontres qui ont été annulées par manque de participants et trois (3) rencontres pour certaines raisons (vacances, congé, etc.).

**Programme d'intervention.** Le programme d'intervention a été offert la majeure partie de l'année dans chaque endroit où il est donné. En 2008-2009, il y a eu cinquante (50) semaines où il y a eu rencontre. La différence s'explique par le fait que certaines rencontres de groupes ont été annulées par manque de participant ou pour des raisons différentes (formation, congé, vacances).

Environ 5 heures peuvent être consacrées par semaine et par intervenant pour l'accueil et l'évaluation de personnes susceptibles de participer aux rencontres de groupe. Donc, cette année, ce sont plus de 250 heures par intervenant (750 heures régionalement) qui ont été accordées pour l'accueil et l'évaluation.

L'achalandage représente une charge de travail. On peut estimer que chaque participant représente un minimum de 2 heures par semaine. En somme, ce sont environ 300 heures par année que les trois (3) intervenants consacrent directement ou indirectement à l'intervention. En effet, les rencontres d'évaluation, la prise de notes, les réflexions, les lettres, les relances, les rencontres de recadrage sont des exemples de ce qui est effectué.

Depuis août 2008, la présence d'un intervenant à Val-d'Or a accru l'accessibilité pour les gens de la MRC de la Vallée-de-l'Or. En effet, cet intervenant peut accueillir les futurs participants et assurer une continuité de la participation au groupe. Il assume également certaines fonctions de la coordination du service.

### Promotion

#### Programme de sensibilisation

La promotion s'est faite essentiellement auprès des agents correctionnels, car ce sont principalement eux qui orientent les participants vers le programme.

## Programme d'intervention

Les activités de promotion ont permis de faire connaître ce programme. Par différents moyens directs et indirects, ce sont plus de 1000 dépliant qui ont été distribués et plus ou moins 300 personnes qui ont été sensibilisées.

**Abitibi-Ouest.** La promotion s'est concentrée auprès des partenaires. Des contacts réguliers ont été faits avec des intervenantes du CSSS des Aurores Boréales, le Centre Normand et le point de service de la Protection de la jeunesse de La Sarre.

Un message est diffusé dans l'agenda communautaire du journal *Le Citoyen* en Abitibi-Ouest. Ce message, s'adressant aux hommes ayant des comportements violents, donne les coordonnées du programme. Ce message peut apparaître souvent, mais peut aussi être retiré à la volonté du journal pour laisser place à d'autres messages.

Des dépliant ont été répartis dans différents endroits du secteur. Le tableau 1 présente les endroits de distribution et le nombre distribué.

Tableau 1  
*Nombre et endroits où les dépliant sont distribués*

Endroits	Nombre
CSSS des Aurores Boréales	100
Protection de la jeunesse, point de service La Sarre	100
Sûreté du Québec	50

**Rouyn-Noranda.** Dans cette partie de la région, la promotion s'est concentrée auprès des partenaires. Des contacts fréquents ont été établis avec les intervenants du CSSS de Rouyn-Noranda, du Centre Normand et les intervenantes communautaires auprès des personnes judiciairisées.

Un message est diffusé dans l'agenda communautaire des journaux *Le Citoyen* et *La Frontière* expliquant le service et donnant les coordonnées de l'intervenante. Ce message peut apparaître souvent, mais peut aussi être retiré à la volonté du journal pour laisser place à d'autres messages.

Des dépliants ont été répartis dans différents endroits du secteur. Le tableau 2 présente les endroits de distribution et le nombre distribué.

Tableau 2  
*Nombre et endroits où les dépliants sont distribués*

<b>Endroits</b>	<b>Nombre</b>
Bureau d'avocats Martineau – Daoust – Bouliane – Pelletier	50
Bureau d'avocats Larouche – Éthier – Roy	50
Bureau d'avocat Claude Bédard	50
Bureau d'avocats Bélanger — Barette	50
CSSS Le partage des eaux	100
Sûreté du Québec de la MRC de Rouyn- Noranda	50

**Amos.** Ici, la promotion a pris diverses formes, auprès de partenaires, d'étudiants et lors d'activités. Ce sont environ 90 étudiants de différents cours qui ont été rencontrés (psychologie, sociologie, AEC en intervention en milieu carcéral). Une étudiante en psychoéducation a rencontré l'intervenant pour être en mesure de présenter le programme à sa classe.

En lien avec la table de concertation locale sur la violence faite aux femmes, l'intervenant de ce secteur a pris part au dîner du 8 mars 2008 où étaient présentes 130 personnes. Il a aussi contribué à la pièce de théâtre *Rouge mémoire* en décembre 2008. Environ 70 personnes y étaient présentes. Il a aussi une présentation du SATAS lors d'un souper organisé par le Club Richelieu, en automne 2008, où environ 25 personnes étaient présentes.

De plus, ce sont près de 400 dépliants qui ont été distribués dans différents organismes. Le tableau 3 précise où la distribution a été faite.

Tableau 3

*Nombre et endroits où les dépliants sont distribués*

<b>Endroits</b>	<b>Nombre</b>
CLSC Amos	40
CDC Amos	30
DPJ régionale	200
Probation Amos	30
Sûreté du Québec	15 (et cartes professionnelles)
Club Richelieu	25
Centre de santé Pikogan	20
Cégep (étudiantes rencontrées)	40

**Val-d'Or.** La promotion dans ce secteur s'est concentrée à la participation d'activités organisées par des partenaires et par la présentation du programme.

Tout d'abord, lors de la Journée de la santé organisée par le Centre de santé de Kitcisakik, une présentation du programme a été faite autant à des organismes qu'à la population. Une dizaine de personnes et une dizaine d'organismes ont été rejoints.

Lors de la Journée de la santé organisée par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, un kiosque présentant les informations était offert. Tout près d'une dizaine de personnes se sont présentées et quelque cinq organismes ont reçu la présentation du programme.

Une présentation du programme et une courte explication de la problématique de la violence conjugale et de la masculinité ont été faites à une classe de 23 étudiants à la technique de soins infirmiers.

Les membres de l'équipe d'intervenantes à l'accueil et la directrice des services du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or à l'accueil ont été rencontrées. Le but de cette rencontre était de leur présenter les programmes et d'établir des liens de collaboration.

Des dépliants ont été répartis dans différents endroits du secteur. Le tableau 4 présente les endroits de distribution et le nombre distribué.

Tableau 4  
*Nombre et endroits où les dépliants sont distribués*

<b>Endroits</b>	<b>Nombre</b>
Journée de la santé Kitcisakik	20
Festival de la santé Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	20
Classe technique de soins infirmiers	25
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	60

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN COURS D'ANNÉE

### Programme de sensibilisation

**Rappel des activités prévues.** À la suite d'une référence des agents correctionnels, l'intervenant sensibilise les participants sur les questions de violence conjugale. Ils prennent conscience de leurs comportements, s'outillent pour adopter d'autres comportements, améliorent leurs moyens de communication et font une introspection pour réaliser les conséquences de leurs gestes. Ils sont aussi sensibilisés aux relations égalitaires et ils sont amenés à reconnaître leur rôle à jouer dans la résolution de conflits.

**Participants visés.** Pour intégrer le groupe, le participant doit répondre à ces critères :

- Être reconnu pour avoir utilisé une certaine forme de violence lors de son délit.
- Reconnaître avoir certains problèmes de comportements violents dans son couple, dans sa famille ou avec ses pairs.

**Participants attendus et rejoints.** Voici le tableau 5 indiquant le nombre de participants rejoints et souhaités et le tableau 6 qui révèle le taux de participation au programme.

Tableau 5  
*Nombre de participants souhaités et rejoints*

	Souhaité	Rejoint
Nombre	37	26

Le constat est manifeste. Onze (11) personnes de moins ont participé au programme cette année. Ce résultat pourrait être expliqué par une baisse de références de la part des agents correctionnels. Le fait qu'il y ait eu un certain nombre de rencontres annulées pourrait aussi expliquer le nombre de participants de cette année.

Tableau 6  
Taux de participation au programme

	De 1 à 3 rencontres	De 4 et 6 rencontres	De 7 à 8 rencontres
Taux en pourcentage	27 %	15 %	58 %

Il est possible d'observer que 58 % des participants ont participé à toutes les rencontres et que 73 % en ont fait plus de la moitié. Donc, les participants ont cheminé plus longtemps, malgré que cette année, ils soient moins nombreux (tableau 5). Peut-être que les participants correspondaient plus aux critères du programme ou que le travail de l'intervenant a mieux su rejoindre leurs besoins.

### Programme d'intervention

**Rappel des activités prévues.** Pendant 15 rencontres hebdomadaires, dans le cadre d'un groupe ouvert, les participants apprennent à reconnaître leurs comportements abusifs, à reconnaître et assumer l'entière responsabilité de leurs actions, à comprendre mieux les rôles qu'ils sont invités à jouer dans leur vie, à se découvrir des habiletés pour résoudre leurs difficultés et à déterminer de nouvelles avenues pour l'expression de soi.

**Participants visés.** Les critères d'admissibilité au programme indiquent qui sont les participants visés :

- Hommes, qui sont judiciairisés ou non, qui sont âgés de 18 ans et plus et qui manifestent des comportements violents envers leur conjointe, ancienne conjointe ou leur enfant.
- Ils doivent reconnaître leur problème de comportements violents.
- Ils doivent démontrer une ouverture d'esprit aux références externes qui pourraient leur être suggérées.

Certains motifs peuvent faire en sorte d'exclure un homme faisant une demande :

- Les hommes qui ne reconnaissent pas au minimum leur problème de violence et qui ne démontrent aucune motivation à travailler leur problème.
- Les hommes aux prises avec des problèmes psychologiques ou psychiatriques sévères ou persistants.

- Les hommes qui sont aux prises avec un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie sévère ou qui ne sont pas traités.

**Participants attendus et rejoints.** Le tableau 7 démontre le nombre de participants souhaité et le nombre rejoint en région et dans chacune des localités. Le tableau 8 dépeint le nombre de participants selon leur localité d'origine.

Tableau 7

*Nombre de participants souhaités et rejoints selon chaque MRC et en région*

MRC	Souhaité	Rejoint
Abitibi-Est	28	25
Abitibi-Ouest	5	10
Rouyn-Noranda	17	27
Vallée-de-l'Or	25	22
Abitibi-Témiscamingue	75	84

Le nombre total de participants est en augmentation. En fait, ce 9 participants de plus dans toute la région. Dans les secteurs de Rouyn-Noranda et La Sarre, c'est respectivement une augmentation de 63 % et 50 %. Une légère diminution est notée à Amos et Val-d'Or. En fait, ce sont 3 personnes de moins dans chacune des municipalités.

Des 84 participants, cinq étaient des femmes. Une seule parmi elles a terminé le programme en entier. Elle se présentait aux bureaux de la MRC de Rouyn-Noranda.

Le tableau 8 présente le nombre de participants selon leur localité d'origine.

Tableau 8  
*Nombre de participants selon leur localité d'origine*

Localité d'origine	Nombre
Amos	19
Lac-Dozois	3
Lac-Simon	5
La Sarre	11
Rouyn-Noranda	27
Senneterre	2
Témiscamingue	3
Val-d'Or	13
Autres <sup>a</sup>	1

*Note.* <sup>a</sup> Localité d'origine non spécifiée

Il est à observer que ce sont Rouyn-Noranda, Amos, Val-d'Or suivis de La Sarre qui ont le plus grand nombre de participants. Il importe de mentionner que les communautés autochtones de l'est de la région sont rejointes parce qu'elles représentent tout près de 10 % des localités d'origine.

**Niveau de participation.** Le tableau 9 montre les taux de participation dans chacune des MRC de la région.

Tableau 9  
Taux de participation au bloc I dans chaque MRC et en région

Nombre de rencontres	Abitibi-Est	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Vallée-de-l'Or
Entre 0 et 5 rencontres	48 %	55 %	48 %	48 %
Entre 5 et 10 rencontres	16 %	11 %	7 %	33 %
Entre 10 et 15 rencontres	16 %	44 %	41 %	19 %
Plus de 15 rencontres	19 %	0 %	0 %	0 %

En moyenne dans la région, le taux de participation s'établit à 50 % pour la catégorie *entre 0 et 5 rencontres*, à 17 % pour la catégorie *entre 5 et 10 rencontres* et à 30 % pour la catégorie *entre 10 et 15 rencontres*.

Une frontière semble se dresser entre la catégorie *entre 0 et 5 rencontres* et *entre 5 et 10 rencontres*. En fait, l'abandon est un phénomène normal dans les groupes. La phase de début est un moment charnière pour les participants quant au choix de s'investir dans une démarche de groupe (Turcotte, Lindsay 2001). Plusieurs raisons peuvent expliquer les abandons. Il serait essentiel d'analyser davantage les raisons amenant les participants à abandonner.

**Caractéristiques des participants.** Les tableaux 10 à 18 démontrent différentes caractéristiques des participants au programme de prévention.

Le tableau 10 fait la présentation du degré d'études chez les participants pour chaque MRC et pour toute la région.

Tableau 10

*Nombre de participants selon le degré d'étude selon chaque MRC et en région*

MRC	Primaire	Secondaire	DEP	Collégial	Universitaire
Abitibi-Est	3	28	4	0	0
Abitibi-Ouest	ND	ND	ND	ND	ND
Rouyn-Noranda	0	21	5	3	1
Vallée-de-l'Or	1	7	2	1	1
Abitibi-Témiscamingue	4	56	11	4	2

*Notes.* À cause de problème avec la banque de données, l'Abitibi-Ouest est incluse dans Rouyn-Noranda.

Le taux de participant ayant un diplôme d'études secondaires et moins est de 78 %. Le taux de sous-scolarisation en région (ne pas avoir un diplôme d'études secondaires) selon l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (2007) se situe à 43 %. Selon Lemieux (1999), la sous-scolarisation pourrait être une dimension socioculturelle dans laquelle on retrouve plus de violence conjugale.

Le tableau 11 démontre les revenus chez les participants dans chaque MRC et en région.

Tableau 11

*Nombre de participants selon leur revenu dans chaque MRC et en région*

MRC	15 000 \$ et moins	15 000 à 25 000 \$	25 000 à 35 000 \$	35 000 à 45 000 \$	45 000 \$ et plus
Abitibi-Est	22	4	5	1	2
Abitibi-Ouest	ND	ND	ND	ND	ND
Rouyn-Noranda	18	13	2	0	0
Vallée-de-l'Or	1	7	1	1	0
Abitibi-Témiscamingue	41	24	8	2	2

*Notes.* À cause de problème avec la banque de données, l'Abitibi-Ouest est incluse dans Rouyn-Noranda.

Il est à remarquer qu'un peu plus de 84 % des participants ont un revenu plus bas que 25 000 \$. En considérant que la réalité familiale de plusieurs participants il est possible qu'ils soient au-dessous du seuil de faibles revenus ou tout près. L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (2009) mentionne que la part de personne en région sous le seuil de faibles revenus en 2005 est d'environ 12 %. Selon Lemieux (2009), un faible revenu pourrait être considéré comme une dimension socioculturelle dans laquelle on retrouve particulièrement de la violence conjugale.

Le tableau 12 présente le nombre de participants selon leur origine ethnique.

Tableau 12  
*Nombre de participants selon leur origine ethnique dans chaque MRC et en région*

Origine ethnique	Abitibi-Est	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Autochtone <sup>a</sup>	23	10	27	14	74
Crie	0	0	0	1	1
Algonquine	1	0	0	6	7
Autres <sup>b</sup>	1	0	0	1	2

*Notes.* <sup>a</sup> Selon la définition ethnologique pour différencier les autochtones (Amérindiens et Inuits) et les allochtones (personnes d'autres origines).

<sup>b</sup> Origines non spécifiées.

Un peu plus de 8 % des participants est d'origine crie ou algonquine alors que la population totale autochtone de la région représente 4 % (Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009).

Le tableau 13 démontre la reproduction de la violence physique chez les participants.

Tableau 13

*Fréquence d'utilisation de la violence physique par les participants dans les MRC et dans la région*

Fréquence	Abitibi-Est	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Jamais	12	ND	13	0	25
Moins d'une fois par année	4	ND	10	0	14
Une fois par année	0	ND	0	0	0
Une fois par six mois	2	ND	0	0	2
Une fois par trois mois	0	ND	0	2	2
Plusieurs fois par mois	1	ND	8	5	14
Une fois par mois	3	ND	1	0	4
Plusieurs fois par semaine	0	ND	0	5	5

*Notes.* À cause de problème avec la banque de données, l'Abitibi-Ouest est incluse dans Rouyn-Noranda.

Parce que la manière de recueillir les données a changé, une partie des données de la MRC de la Vallée-de-l'Or se retrouve dans la MRC d'Abitibi-Est.

Il est possible de voir qu'environ 62 % des participants accueillis au programme utilisent de la violence physique. Plus précisément, 21 % font de la violence physique une fois par année ou moins. Lorsqu'il est question de répétition de cette violence au cours de l'année, 6 % le font tous les six mois ou aux trois mois. Environ 35 % le font de plusieurs fois par mois à plusieurs fois par semaine. Selon le gouvernement du Québec (s.d./2009), des personnes qui subissent de la violence, 43 % sont blessées dont 88 % ont des blessures légères.

Avec le tableau 14, il sera démontré le nombre de participants qui utilisaient des comportements violents de toutes sortes dans leurs relations antérieures.

Tableau 14

*Nombre de participants ayant utilisé des comportements violents dans leur relation antérieure dans les MRC et dans la région*

Réponse	Abitibi-Est	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Ayant utilisé des comportements	8	ND	10	9	27
N'ayant pas utilisé de comportements	11	ND	7	3	21

*Notes.* À cause de problème avec la banque de données, l'Abitibi-Ouest est incluse dans Rouyn-Noranda.

Parce que la manière de recueillir les données a changé, une partie des données de la MRC de la Vallée-de-l'Or se retrouve dans la MRC d'Abitibi-Est.

En lien avec ce tableau, la majorité (environ 57 %) des participants utilisaient des comportements violents dans leurs anciennes relations.

### Activités connexes

**Bloc II.** Le bloc II correspond à la reprise en entier ou partiellement du programme pour que le participant puisse perfectionner certains outils ou sa compréhension. Par exemple, il pourrait décider de reprendre 10 rencontres et perfectionner la communication et les *temps morts*.

Cette année, deux participants, un à Amos, l'autre à Rouyn-Noranda, ont décidé de compléter le bloc II. Les deux ont décidé de refaire les 15 rencontres et ils l'ont fait au complet.

**Activité annuelle d'été.** Cette activité est offerte comme ressourcement pour les participants diplômés. Cette année, l'activité a été annulée par l'absence de participants.

**Formation.** Les intervenants ont pu cette année aller à un séminaire clinique organisé par l'organisation à *cœur d'homme*. Ce séminaire est donné par des professionnels sur des questions relatives à la violence conjugale. Également, les intervenants peuvent se ressourcer lors d'échanges avec d'autres intervenants ailleurs au Québec.

## FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

			échéance
ÉBACHER Vic	président	retraité	2009
PELLETIER Nathalie	vice-présidente	avocate	2011
DESJARDINS Robert	secrétaire-trésorier	retraité	2010
ARCAND Gilles	administrateur	retraité	2009
KISTABISH Maurice	administrateur	agent de liaison secteur Cri	2011
KISTABISH Édouard	administrateur	conseiller politique	2011
FONTAINE Jean-Pierre	administrateur	retraité	2010

Tous ces membres sont des représentants de la communauté non rémunérés par l'organisme.

Période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009 :

Sept (7) assemblées régulières ont eu lieu;

Une (1) assemblée générale annuelle

Une (1) séance publique d'informations dûment convoquée.

## DESCRIPTION DES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

À part le financement provenant de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, SATAS reçoit un financement du Ministère de la Sécurité publique (MSP). Suite à la conclusion d'un contrat de service, le MSP contribue financièrement à son fonctionnement.

Le service reçoit aussi une contribution financière des participants au programme d'intervention. Cette contribution s'établit selon une politique de tarification. Cette politique est expliquée en annexe B.

Une entente est aussi prise entre les Services correctionnels Canada et SATAS. Cette entente prend forme la recommandation de participants vers le programme d'intervention et par le paiement complet de la contribution financière.

Les différents montants reçus sont démontrés dans la partie *États financiers* de ce rapport.

### **PRIORITÉS POUR L'ANNÉE À VENIR**

En 2009 – 2010, plusieurs démarches seront effectuées. Elles se concentreront principalement à la promotion du programme pour consolider les références et voire stabiliser ou augmenter le nombre de participants dans la région. Des efforts seront fournis pour fortifier le programme d'intervention dans l'optique de répondre aux dernières connaissances scientifiques et de soutenir le taux de rétention au programme. Évidemment, les actions se concentreront à continuer d'offrir un service de qualité dans un but de contribuer socialement à la diminution de la violence conjugale.

## **ANNEXE A**

### **LES PARTENAIRES ET LE TYPE DE RELATION**

Tableau 24  
*Les partenaires et le type de partenariat*

Organismes	Type de partenariat
CSSS d'Amos	Recommandation, surtout de l'accueil, orientation et évaluation du CLSC
Centre de prévention du suicide (CPS) d'Amos	Recommandation et soutien
Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence à cœur d'homme	Représentation politique et informations
Table de concertation locale sur la violence faite aux femmes (Amos)	Information et action politique
Centre résidentiel communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	Prêt de matériel, ressources humaines et recommandations
Protection de la jeunesse, point de service d'Amos et de Senneterre	Recommandations
Service correctionnel Canada (SCC)	Recommandations et entente de services
L'accueil (Amos)	Location à faible coût d'un local
Protection de la jeunesse, point de service de La Sarre	Prêt d'un local et recommandations
Protection de la jeunesse, point de service de Rouyn-Noranda	Recommandations
CSSS de Rouyn-Noranda	Recommandations et soutien
CSSS de La Sarre	Recommandations
Juges de la Cour criminelle de la région	Recommandations
Centre Normand de Rouyn-Noranda	Recommandations et soutien
Centre Normand de La Sarre	Recommandations
Plusieurs avocats de la région	Recommandations et soutien sur le plan juridique

**ANNEXE B**

**POLITIQUE DE TARIFICATION**

La politique de tarification consiste en une échelle graduée équivalente à 7 % du revenu hebdomadaire brut. Le maximum pouvant être payé est de 55 \$. La première entrevue est au montant toujours fixe de 15 \$. Le montant des autres rencontres est établi selon l'échelle graduée.

Les mêmes montants sont respectés avec les programmes d'aide aux employés. Lors d'une entente avec la Protection de la jeunesse, un montant de 15 \$ est demandé par rencontre.

Avec les participants défavorisés, une entente peut être établie définissant un montant minimum de 5 \$ à payer par le participant. L'organisme subventionne les 10 \$ manquant pour compléter le montant minimum de 15 \$.

Les critères définissant les participants défavorisés :

- Prestataires d'aide sociale;
- Prestataires de l'assurance-emploi;
- Prestataires d'assurance maladie;
- Personne à faible revenu.

Toute autre demande sera référée et discutée en comité.

### **Historique de la politique**

Cette politique de tarification a été implantée dès les débuts du programme dans un but de responsabilisation. C'est-à-dire que pour avoir accès à un service, il faut le payer, soit au complet ou en partie. Plusieurs organisations faisant partie du réseau d'aide pour hommes pour une société sans violence à cœur d'homme utilisent ce même principe.

Dans le passé, l'organisme Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec offrait une subvention venant en aide à la clientèle défavorisée. Depuis 2006, cette subvention n'est pas reconduite. Ainsi, le conseil d'administration et la direction du SATAS reconnaissent que, sans ce soutien, plusieurs hommes ne pourraient bénéficier du programme. Ils ont donc décidé de poursuivre l'offre d'une aide aux personnes défavorisées pour abaisser les obstacles financiers à la fréquentation des services.